Avant et pendant le passage

JAUNE	Soyez attentifs
ORANGE	Préparez-vous
ROUGE	Protégez-vous
VIOLET	Confinez-vous

Après le passage

GRIS

Restez prudents

Les numéros à retenir

NUMÉROS GRATUITS

SAMU: 15 ou 112

POMPIERS: 18

POLICE: 17

GENDARMERIE: 17

NUMÉROS PAYANTS PREFECTURES

Martinique: 0596 39 36 00 Guadeloupe: 0590 99 39 00

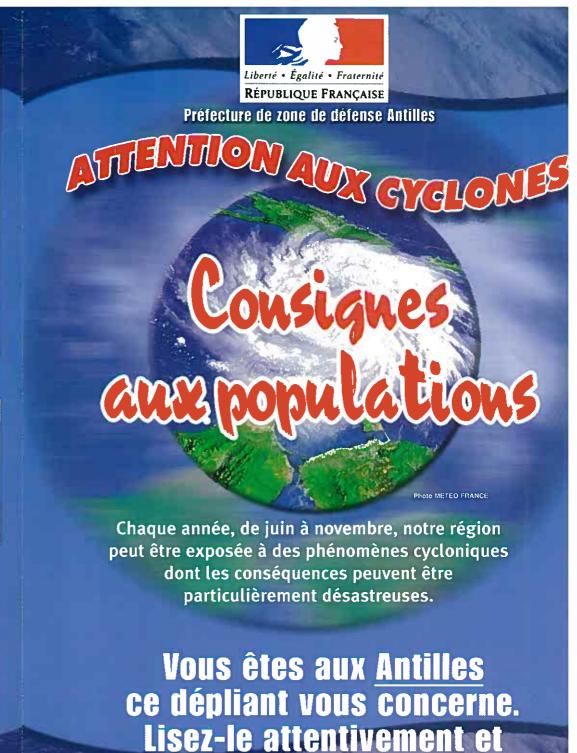
METEO FRANCE

08 92 68 08 08

Les sites à consulter

Préfecture Martinique : www.martinique.pref.gouv.fr Préfecture Guadeloupe : www.guadeloupe.pref.gouv.fr

Météo-France: www.meteo.gp



conservez-le précieusement

ditions sep.05

Mesures individuelles à appliquer

NIVEAU DE VIGILANCE « JAUNE »: SOYEZ ATTENTIFS

- Tenez vous informer en consultant régulièrement le site de Météo France,
- Vérifiez la présence de réserves nécessaires (aliments, eau, bougies, piles, etc.),
- Vérifiez l'état de votre poste radio (à piles),
- Evitez d'entreprendre de longues randonnées en montagne ou à proximité des cours d'eau,
- Ne prenez pas la mer pour une longue période sans obligation particulière.

NIVEAU DE VIGILANCE « ORANGE »: PRÉPAREZ-VOUS

- Prenez connaissance des bulletins météo et des consignes de comportement (internet, kiosque, radio, télévision),
- Préparez votre habitation (protection des ouvertures, mise à l'abri des objets, etc.),
- Mettez hors d'eau les objets susceptibles d'être touchés par une inondation,
- Protégez vos embarcations nautiques par une mise à terre ou une mise à l'abri,
- Rentrez les animaux (cheptel, volailles, etc.),
- Effectuez les derniers achats en vue d'acquérir une autonomie de quelques jours,
- Faites le plein de votre véhicule (sans vous précipiter et sans paralyser les stations services),
- Attention aux denrées stockées dans votre congélateur (perte si coupure de l'électricité),
- Protégez vos documents personnels (papiers d'identité, factures, certificats de garanties, etc.),
- Munissez-vous d'argent liquide pour pouvoir acheter des produits de première nécessité.

NIVEAU DE VIGILANCE « ROUGE »: PROTÉGEZ-VOUS

- Restez informés des conditions météo observées et prévues et respectez les consignes de comportement (internet, kiosque, radio, télévision),
- Facilitez le travail des municipalités en obéissant aux consignes qui sont données,
- Si possible, rejoignez vos habitations ou les abris prévus pour votre protection,
- Sauf cas de force majeure, évitez tout déplacement (à pied ou en véhicule),
- Démontez les installations aériennes (antennes, paraboles, etc.),
- Retirez ou arrimez tous les objets pouvant se transformer en projectile,
- Protégez toutes les ouvertures de votre habitation et fermez toutes les issues,
- Répartissez les moyens d'éclairage (bougies, lampes électriques) dans la maison,
- Préparez la pièce la plus sûre pour vous accueillir durant le passage du phénomène,
- Rentrez tous les animaux (y compris ceux de compagnie).

NIVEAU DE VIGILANCE « VIOLET »: CONFINEZ-VOUS

- Restez informés des conditions météo observées et prévues et respectez les consignes de comportement (internet, kiosque, radio, télévision),
- Ne circulez pas à l'extérieur (à pied, ou en véhicule) sous peine de poursuites,
- Préparez la consolidation des portes intérieures,
- Restez à l'abri et ne sortez sous aucun prétexte,
- Éloignez vous des ouvertures pour éviter les projections de verre en cas de rupture,
- Réfugiez vous, si nécessaire, dans la pièce la plus sûre de votre habitation,
- Préparez vous à subir des coupures d'électricité et d'eau potable,
- N'utilisez le téléphone qu'en cas d'absolue nécessité,
- Quelle que soit la situation, restez calme et ne paniquez pas,
- Attendez impérativement les consignes des autorités avant de changer de posture.

NIVEAU DE VIGILANCE « CRIS »: RESTEZ PRUDENTS

- Évitez de sortir de chez vous et d'effectuer des déplacements inutiles,
- Ne gênez pas les équipes de secours,
- N'encombrez pas le réseau téléphonique inutilement,
- Éloignez vous des points bas, du voisinage des cours d'eau et des pentes abruptes,
- Assistez vos voisins, en cas de besoin, ou de blessure et prévenez les secours,
- Réparez et consolidez votre habitation sans prendre aucun risque,
- Dégagez les alentours de chez vous et déblayez les abords,
- Ne touchez pas aux fils électriques ou téléphoniques tombés à terre,
- Si vous devez impérativement employer votre véhicule, conduisez avec la plus extrême prudence,
- Ne franchissez pas les ravines et les fossés submergés,
- Vérifiez vos aliments conservés dans le congélateur avant leur consommation,
- Vérifiez la qualité de l'eau avant de la consommer,
- Continuez à écouter les informations sur les médias.

En complément de ces mesures individuelles, le Préfet sera amené à adopter des mesures collectives parfaitement adaptées à la situation (fermeture des écoles et des entreprises, interruption des transport en commun ou des grands rassemblements, etc).

Elles seront alors communiquées à l'ensemble des acteurs concernés ainsi qu'à la population.